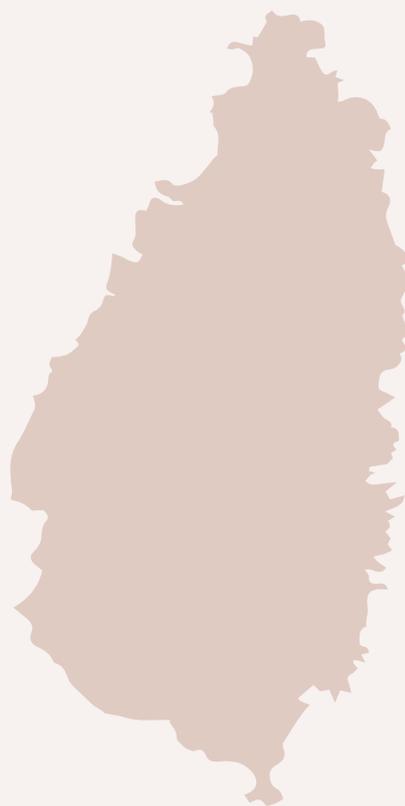


ÉVALUATION DES INFRASTRUCTURES NATIONALES DE SAINT-LUCIE



PRINCIPE DIRECTEUR 1 : PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Les décisions relatives au développement des infrastructures doivent reposer sur une planification stratégique conforme aux programmes mondiaux de développement durable et soutenue par des politiques, des réglementations et des institutions favorables qui facilitent la coordination entre les départements et les niveaux nationaux et infranationaux du gouvernement et de l'administration publique.



©NAPA / shutterstock.com

CONTEXTE

Le petit pays insulaire des Caraïbes qu'est Sainte-Lucie doit faire face à des défis majeurs pour garantir sa prospérité future. Face à l'augmentation des risques climatiques, la géographie de l'île l'expose à des risques naturels tels que les inondations et les glissements de terrain. Ces menaces représentent un risque particulièrement élevé pour la vie et les moyens de subsistance des membres des communautés à faible revenu ou plus vulnérables. À l'échelle nationale, le pays est confronté à des défis économiques persistants, communs aux petits pays insulaires (Adeoti et al., 2020), comme une capacité et une flexibilité fiscales limitées pour répondre aux besoins d'investissements, en raison de sa taille et de sa dépendance aux importations (Sainte-Lucie, Ministère de l'éducation, de l'innovation, des relations entre les sexes et du développement durable, 2019). Les menaces pesant sur son environnement naturel peuvent également avoir de graves conséquences sociales ou économiques susceptibles de compromettre les aspirations à long terme en matière de développement durable. Par exemple, l'impact de l'ouragan Tomas en 2010 a coûté 43,4 % du produit intérieur brut (PIB) de Sainte-Lucie (Sainte-Lucie,

Ministère de l'éducation, de l'innovation, des relations entre les sexes et du développement durable, 2018, p. 18).

Les infrastructures du pays sont essentielles en vue de relever ces défis. Elles fournissent des services tels que l'énergie, l'eau, les transports, la gestion des déchets et la protection contre les inondations, ainsi que des installations telles que des écoles, des hôpitaux et des marchés. Toutefois, la demande à long terme de ces services devrait évoluer avec la croissance démographique et la poursuite d'objectifs économiques dans des secteurs clés, notamment le tourisme et l'agriculture. La pandémie de COVID-19 a perturbé le tourisme de l'île ainsi que la navigation et l'aviation, et illustre la manière dont les incertitudes concernant l'avenir pourraient avoir des répercussions considérables sur le développement national de Sainte-Lucie.

La nécessité d'une planification intégrée à long terme dans tous les secteurs d'infrastructure est reconnue par le Gouvernement national et a été officialisée par la création de l'Unité nationale de planification et de programmation intégrée au sein du Ministère des finances en 2018.

ÉVALUATION DES INFRASTRUCTURES NATIONALES

Sainte-Lucie a mis au point un cadre pour une « évaluation des infrastructures nationales », qui dote les décideurs du Gouvernement d'une approche solide de la planification des infrastructures (Adshead et al., 2020)⁴. Il est conçu pour garantir que les besoins sociaux, économiques et environnementaux sont tous satisfaits dans une série de scénarios futurs. L'évaluation repose sur le modèle des systèmes d'infrastructure nationaux, élaboré par le Consortium de recherche sur les transitions infrastructurelles dirigé par l'Université d'Oxford. Elle consiste en une série d'étapes qui permettent d'évaluer les besoins actuels et futurs d'un pays en matière d'infrastructures, puis de formuler des recommandations sur la manière de répondre à ces besoins.



© evenfh / shutterstock.com

⁴ Cette étude de cas est une version résumée de la publication de l'UNOPS citée ici.

L'évaluation des infrastructures nationales estime les besoins futurs de Sainte-Lucie en matière d'infrastructures à l'aide d'une analyse intersectorielle, éclairée par les données recueillies et classée par ordre de priorité stratégique en collaboration avec les parties prenantes. L'évaluation fournit des recommandations sur la façon dont ces besoins peuvent être satisfaits en conformité avec les priorités nationales et les engagements internationaux, tels que les Objectifs de développement durable des Nations Unies et les engagements d'atténuation des changements climatiques dans le cadre de l'Accord de Paris. En outre, elle fournit un moyen de hiérarchiser les mesures d'adaptation sur l'île, en utilisant des données spatiales sur les risques liés aux changements climatiques. Pour ce faire, il convient d'évaluer le risque que ces dangers représentent pour les biens économiques, sociaux et naturels, et la mesure dans laquelle ils peuvent entraver les progrès vers la réalisation des ODD.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE DES INFRASTRUCTURES

La planification stratégique à long terme à Sainte-Lucie se concentre sur quatre secteurs d'infrastructure interdépendants : l'énergie, l'approvisionnement en eau, les eaux usées et les déchets solides. Elle analyse l'évolution future de la demande dans ces secteurs, déterminée par les tendances de la population résidente et des arrivées de touristes. Pour la première évaluation au cours de l'année 2019-20, des données complètes ont été collectées sur un ensemble de biens d'infrastructure définis à Sainte-Lucie, et le Gouvernement a déterminé les principaux facteurs influençant la fourniture ou la demande d'infrastructures. Les résultats modélisés ont ensuite servi de base aux décisions et aux recommandations concernant le type, la capacité, l'emplacement et la séquence des interventions proposées en matière d'infrastructures.

Sainte-Lucie commence à s'éloigner de la gouvernance cloisonnée des infrastructures afin d'adopter une approche intégrée, grâce à laquelle les priorités et les objectifs nationaux peuvent être poursuivis plus efficacement avec l'apport des différentes parties prenantes du Gouvernement, des institutions de recherche et du secteur privé. La modélisation intégrée des performances des infrastructures a permis aux décideurs de Sainte-Lucie de mieux évaluer et prendre en compte les gains d'efficacité et les compromis dans la réalisation des objectifs de développement nationaux. Par exemple, la figure 2 montre une augmentation de la demande dans le système d'infrastructure en raison de la croissance prévue du tourisme grâce à l'expansion de deux centres de transport internationaux. Elle illustre les solutions intersectorielles potentielles qui permettraient de réduire les pressions sur l'utilisation des ressources et les secteurs existants de l'île en matière de déchets solides, d'énergie, d'approvisionnement en eau et d'eaux usées.

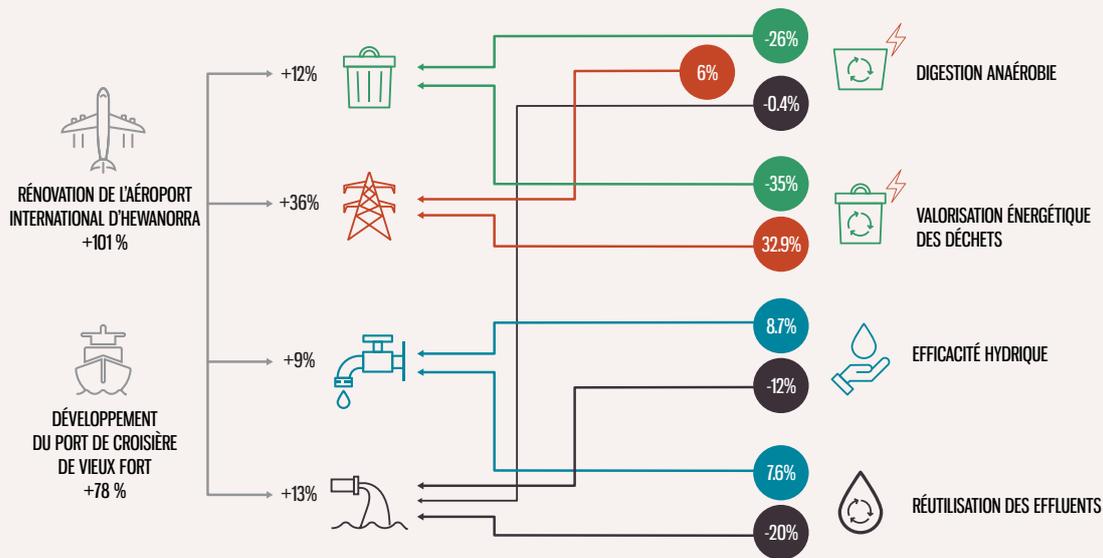


FIGURE 4 : RÉPERCUSSIONS DE L'EXPANSION DES PORTS AÉRIENS ET DE CROISIÈRE DE SAINT-LUCIE SUR LE NOMBRE DE VISITEURS ET LES BESOINS EN INFRASTRUCTURES D'ICI 2050, ET SOLUTIONS INTERSECTORIELLES POTENTIELLES

Source : Adshead *et al.* (2020)

CONFORMITÉ AUX PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE MONDIAUX

L'évaluation des infrastructures nationales fournit une base pour la vision du développement futur de Sainte-Lucie et aide à définir les investissements et les politiques d'infrastructure qui peuvent être nécessaires pour la réaliser. La modélisation des infrastructures utilisée pour élaborer des portefeuilles d'infrastructures intersectoriels à long terme a été réalisée à l'aide d'objectifs clés fixés en fonction des objectifs nationaux, ainsi que des ODD et de l'Accord de Paris.

Pour tenir compte des objectifs d'atténuation, le modèle a inclus les objectifs de réduction des émissions déclarés par Sainte-Lucie dans ses contributions déterminées au niveau national. Ceux-ci définissent le type et la taille des interventions qui pourraient être mises en œuvre dans le cadre d'une stratégie d'infrastructure durable à long terme. Sainte-Lucie a élaboré un plan national d'adaptation (PNA), contenant 271 mesures d'adaptation alignées sur les ODD, afin de faciliter l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans la planification

du développement. Ces mesures peuvent être mieux hiérarchisées et mises en œuvre sur la base des dernières données et preuves grâce à l'évaluation nationale des infrastructures et à la formation des parties prenantes qui l'accompagne.

Même si, au sens large, les infrastructures ont le potentiel d'influencer 92 % des objectifs des ODD (Thacker *et al.*, 2018), les recommandations formulées dans le cadre de l'évaluation sont directement pertinentes pour la réalisation de plusieurs cibles des ODD axées sur l'approvisionnement en énergie et en eau, l'environnement naturel, la réduction de la pauvreté et la gestion durable des déchets (cibles des ODD 1.4, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 7.1, 7.2, 11.6 et 12.5). En plus de l'analyse principale, une évaluation des besoins en infrastructures à long terme pour plusieurs projets prioritaires a été menée. Ces projets disposent du potentiel pour contribuer à la réalisation d'un large éventail de cibles des ODD relatives à la croissance économique, à la santé et aux inégalités (ODD 2, 3, 8, 9, 10, 13 et 17). La figure 5 montre les ODD qui pourraient être influencés par les actions menées dans le cadre de l'évaluation des infrastructures nationales.



Source: Adshead *et al.* (2020)

FIGURE 5 : ODD POTENTIELLEMENT INFLUENCÉS PAR LES ACTIONS MENÉES DANS LE CADRE DE L'ÉVALUATION DES INFRASTRUCTURES NATIONALES DE SAINTE-LUCIE

POLITIQUES, RÉGLEMENTATIONS ET INSTITUTIONS COORDONNÉES

L'évaluation comprend des mesures politiques et réglementaires recommandées dans tous les secteurs, notamment des économies d'énergie grâce à des codes de construction et à l'étiquetage des appareils, des mesures destinées à améliorer le comptage et la réduction des fuites dans le réseau d'approvisionnement en eau, ainsi que des redevances et des remboursements de dépôts conçus pour réduire la production de déchets de plus de 12 % (Adshead *et al.*, 2020, p. 31). La mise en œuvre de ces politiques, ainsi que la révision des codes de construction, contribueront à accroître la résilience.

La coordination interministérielle a d'abord constitué un défi pour Sainte-Lucie en raison des différents mandats et agendas des ministères relatifs aux infrastructures du pays. Cependant, la création de l'Unité nationale de planification et de programmation intégrée en tant qu'agence nodale a contribué à faciliter le processus d'évaluation de manière intégrée. L'Unité nationale de planification et de programmation intégrée est désormais chargée de fixer la vision globale, la stratégie et la feuille de route pour le développement du programme d'infrastructures nationales de Sainte-Lucie. Au cours de l'évaluation 2019-20, des contributions de diverses institutions ont été intégrées, notamment des ministères, d'autres agences gouvernementales, des universités et le secteur privé. Une formation continue sur le tas a été dispensée à l'équipe de l'Unité nationale de planification et de programmation intégrée pendant l'évaluation, de sorte que l'étude a été coproduite avec eux, afin de faciliter l'appropriation nationale. Un atelier de formation aux outils d'analyse a été organisé à l'intention d'une trentaine de fonctionnaires du Ministère des finances et d'autres départements, dans le but de renforcer la capacité globale du Gouvernement à planifier les infrastructures de manière durable et à long terme.

Les données disponibles étaient limitées pour certains domaines d'intérêt, tels que les coûts associés à certains portefeuilles d'infrastructures. Les meilleures estimations ont été utilisées aux fins de l'évaluation. Cependant, la formation à l'utilisation de l'outil permet aux responsables gouvernementaux d'intégrer de nouvelles données au fur et à mesure de leur disponibilité et devrait donc renforcer les évaluations futures.

REPRODUCTIBILITÉ

La méthodologie du modèle des systèmes d'infrastructure nationaux est reproductible et a été appliquée avec succès dans différents contextes - notamment à Curaçao (Adshead *et al.*, 2018), Palestine (Ives *et al.*, 2019) et le Royaume-Uni (Hall *et al.*, 2017) - afin d'aider les gouvernements à se tourner vers une planification nationale intégrée des infrastructures. Elle a également été utilisée pour soutenir la planification de la résilience en Argentine, en Chine, en Nouvelle-Zélande, en Tanzanie et au Viet Nam.

L'expérience de Sainte-Lucie démontre le rôle déterminant de la planification intégrée et stratégique des infrastructures afin d'aider les pays à prendre des décisions fondées sur des données probantes. L'évaluation nationale des infrastructures tient compte de l'incertitude en projetant une série de scénarios de croissance différents dans le futur, et des perturbations actuelles des secteurs du tourisme, de l'aviation et de la navigation causées par la pandémie peuvent être incorporées dans le modèle afin d'éclairer la prise de décision et la reprise économique après la pandémie de COVID-19. Les cibles en conformité avec les objectifs nationaux et les programmes de développement internationaux sont adaptables à l'évolution des priorités nationales, par exemple un accent plus marqué sur la santé ou les indicateurs économiques pour lutter contre les effets dévastateurs de la pandémie.

INFORMATIONS CLÉS

- L'évaluation des infrastructures nationales fournit au Gouvernement un cadre étape par étape destiné à établir des priorités et à concrétiser des visions de développement à long terme.
- Au sein du Ministère des finances, l'Unité nationale de planification et de programmation intégrée est désormais chargée de coordonner le programme d'infrastructures de Sainte-Lucie entre les institutions.
- L'évaluation des infrastructures nationales comprend des recommandations en matière de politique et de réglementation dans tous les secteurs, ce qui permet d'atteindre deux objectifs essentiels : 1) renforcer la mesure dans laquelle les infrastructures soutiennent les objectifs nationaux et mondiaux ; et 2) favoriser un environnement propice à l'épanouissement des infrastructures durables.

RÉFÉRENCES

- Adeoti, T., Fantini, C., Morgan, G., Thacker, S., Ceppi, P., Bhikhoo, N., Kumar, S., Crosskey, S. et O'Regan, N. (2020). *Infrastructure for small island developing states. The role of infrastructure in enabling sustainable, resilient and inclusive development in SIDS*. Copenhague. https://content.unops.org/publications/Infrastructure_SIDS_EN.pdf?mtime=20201013090607.
- Adshead, D., Fuldauer, L., Thacker, S., Hickford, A., Rouhet, G., Muller, W.S., Hall, J.W. et Nicholls, R. (2018). *Evidence-based infrastructure: Curacao - national infrastructure systems modelling to support sustainable and resilient infrastructure development*. Copenhague. https://www.itrc.org.uk/wp-content/uploads/2019/09/UNOPS-ITRC_EBI_Curacao_2018-Full-report.pdf.
- Adshead, D., Fuldauer, L., Thacker, S., Romañ Garcìa, O., Vital, S., Felix, F., Roberts, C., Wells, H., Edwin, G., Providence, A. et Hall, J.W. (2020). *Saint Lucia: National Infrastructure Assessment*. Copenhague. <https://content.unops.org/publications/Saint-Lucia-National-Infrastructure-Assessment.pdf>.
- Hall, J.W., Thacker, S., Ives, M.C., Cao, Y., Chaudry, M., Blainey, S.P. and Oughton, E.J. (2017). Strategic analysis of the future of national infrastructure. *Proceedings of the Institution of Civil Engineers. Civil Engineering* 170 (1), 39-47. <https://doi.org/10.1680/jcien.16.00018>.
- Ives, M.C., Hickford, A.J., Adshead, D., Thacker, S., Hall, J.W., Nicholls, R.J., Sway, T., Abu Ayyash, M., Jones, R. et O'Regan, N. (2019). A systems-based assessment of Palestine's current and future infrastructure requirements. *Journal of Environmental Management* 234, 200-213. <https://doi.org/10.1016/j.jenvman.2018.12.058>.
- Sainte-Lucie, Ministère de l'éducation, de l'innovation, des relations entre les sexes et du développement durable (2018). *Saint Lucia's National Adaptation Plan (NAP): 2018-2028*. https://www.bb.undp.org/content/barbados/en/home/library/crisis_prevention_and_recovery/saint-lucia-nap.html.
- Sainte-Lucie, Ministère de l'éducation, de l'innovation, des relations entre les sexes et du développement durable (2019). *Saint Lucia: voluntary national review report on the implementation of the 2030 Agenda for Sustainable Development*. https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/23570SAINT_LUCIA_VNR_REPORT_JUNE_2019.pdf.
- Thacker, S., Adshead D., Morgan G., Crosskey S., Bajpai A., Ceppi P., Hall J.W. et O'Regan N. (2018). *Infrastructure: underpinning sustainable development*. Copenhague. https://www.itrc.org.uk/wp-content/PDFs/ITRC-UNOPS-Infrastructure_Underpinning_Sustainable%20Development.pdf.